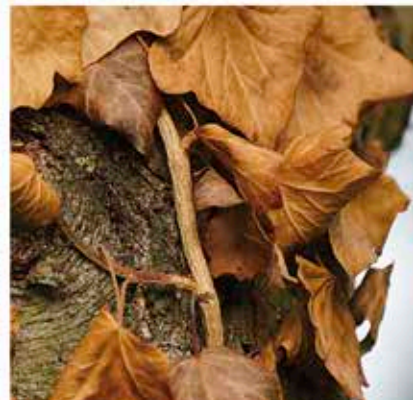


# Liaisons

SAINT-LAURENT-BLANGY





## Le Mot du MAIRE

Pour ce numéro d'Octobre j'ai souhaité rendre hommage à un très grand nombre d'entre-vous, qui d'une façon plus ou moins visible, contribuent à créer sur le territoire municipal, une richesse humaine, sociale et engagée.

Au cœur des nombreuses associations Immercuriennes, vous êtes nombreux à vous retrouver, pour tisser des liens, organiser des manifestations, structurer vos passions et les faire connaître ou partager. La liste des associations particulièrement actives est trop longue pour établir du cas par cas. Mais dans tous les secteurs : culture, art, musique, sport, loisir, social,... vous êtes présents.

Dans un contexte globalement difficile, ces énergies combinées apportent énormément d'oxygène dans la cohésion générale de la ville. La municipalité a toujours souhaité soutenir ces réseaux indispensables avec les moyens qui sont les siens, je reste vigilant pour que ce soutien reste perceptible, malgré les obstacles économiques.

J'ai une pleine conscience de l'intérêt indiscutable du modèle associatif et des difficultés qui sont les vôtres. J'évalue sans la sous-estimer l'importance du rôle tout particulier des bénévoles, nombreux, disponibles, désintéressés, qui, par le temps et l'énergie offerte, permettent d'exercer un dynamisme d'exception sur Saint-Laurent-Blangy. Plus qu'un hommage, c'est une reconnaissance que je souhaite appuyer au nom de tous.

Nicolas Desfachelle

## Solidarité

### Qui sont-ils, que font-ils ?

Il faudrait considérablement augmenter le nombre de pages du Liaisons pour citer tous les bénévoles à qui ce numéro rend hommage. Voici le portrait de quelques-uns d'entre eux.

Si vous lisez ces lignes c'est qu'une petite trentaine d'irréductibles arpentent tous les mois l'ensemble des rues de Saint-Laurent-Blangy pour distribuer ce bulletin. Marcel Camier, qui coordonne la préparation et la distribution du Liaisons pour l'ensemble de son équipe est « investi » par son activité. La tâche est parfois ingrate, la météo peut-être capricieuse, et



Marcel Camier

à de rares exceptions près, la distribution est faite par des personnes retraitées qui auraient pu choisir, de ne pas affronter les éléments, car rien ne les y oblige. Pourtant, tous restent mobilisés pour que ce Liaisons continue à vous parvenir dans les plus brefs délais. Pourquoi ? Parce qu'ils sont Immercuriens, profondément Immercuriens, animés de l'envie de participer au fonctionnement global d'une ville inscrite dans leurs gènes. Lors de mon entretien avec « Marcel », celui-ci n'a de cesse de souligner cette passion pour sa commune, une passion partagée par son équipe, et qui est la pierre angulaire de son action bénévole. C'est aussi une façon de lutter contre l'isolement et l'inertie. Se retrouver mensuellement, échanger des histoires, c'est aussi oublier qu'ils sont en lutte avec l'âge et que la retraite ne sonne pas le glas des activités. Marcher, aller à la rencontre des autres c'est lutter contre l'isolement.

Autre lieu, autre contexte, Serge bénévole à l'AAS, rencontré lors d'une formation TIMPASS est un passionné d'informatique. Avec patience, il transmet avec pédagogie, des connaissances simples à un public parfois âgé sur ce support retors qu'est l'ordinateur. Son impli-



Serge Chivot

cation permettra sans aucun doute, à aider un public isolé numériquement, d'acquiescer les connaissances nécessaires à une utilisation simple mais devenant de plus en plus indispensable pour gérer des démarches administratives, conserver des liens avec de la famille éloignée, ne pas développer un sentiment d'exclusion face aux technologies. Mais d'une façon plus globale, sans forcément avoir eu l'occasion de discuter avec chacun, j'ai souvent eu l'occasion de voir dans l'arrière plan d'une de mes photos l'un de ces nombreux « anonymes », tantôt vêtu d'un gilet fluo pour baliser un parcours ou ravitailler lors d'une manifestation sportive municipale, accompagner un public handicapé et leur offrir un vrai moment de plaisir et de découverte. Ou encore enrichir l'expérience des enfants scolarisés sur la commune, participer à une action citoyenne, une manifestation culturelle, une démonstration artistique, un événement musical, un soutien social, une aide logistique, une poignée de main, un sourire...



Daniel Vitel

Le bénévolat est la richesse gratuite et inépuisable de notre société qui fait le lien ou

comble à tous les niveaux, les besoins de notre commune. Sans ces bénévoles, visibles et invisibles, nous serions tous condamnés à l'immobilisme

et beaucoup de choses qui nous tiennent à cœur n'existeraient tout simplement pas.



Claude Agenhen



Annick Gosselin



## Citoyenneté

### À contre-pieds, ça ne roule pas toujours...

C'est une chance pour beaucoup d'entre nous, nous n'avons pas à nous préoccuper d'obstacles qui nous semblent dérisoires lors de nos déplacements quotidiens. Ce n'est pas le cas de Serge Bruneau (Conseiller solidarité, participation citoyenne), qui doit composer avec un fauteuil électrique de cent kilos à chacun de ses déplacements. Pour illustrer ses difficultés au quotidien Serge et moi avons convenu d'une courte promenade.



Point de départ : la mairie. Équipée d'un ascenseur, d'une porte à détection de mouvements et d'une rampe d'accès, les équipements permettent à Serge de se rendre aux conseils municipaux sans problème. Serge me montre avec une certaine forme de résignation, les obstacles urbains qui n'en sont pas pour nous, les valides. Trottoirs trop hauts, défaut de la chaussée, portillons en bois, herbes hautes... Un « mur » de 12 cm est un obstacle infranchissable quelle qu'en soit la forme. Des aménagements sont possibles, et déjà beaucoup de commerçants Immercuriens ont fait cet effort et permettent à son fauteuil une accessibilité aux commerces, naturelle et sans assistance. Mais ce n'est pas encore une généralité : un établissement qui ne propose pas d'aménagement semble gênant. Cela dit, les aménagements sont parfois complexes à mettre en place et onéreux. Une petite discussion improvisée dans la rue avec un commerçant ayant respecté cette mise aux normes permet de faire également valoir ce point de vue. Aménager cet accès, lui a valu un petit périple administratif et bien entendu des travaux, donc un coût supplémentaire pour son aménagement.

Mais d'autres obstacles gênent le chemin des personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap, de ceux qui peuvent être évi-

tés, et cette fois c'est face à mon propre comportement, au vôtre également, que les responsabilités incombent. En ne respectant pas les zones de stationnement, en encombrant le trottoir avec les poubelles, je contribue, nous contribuons à réduire la mobilité des personnes handicapées. Je sais maintenant pourquoi Serge choisit d'emprunter la route, plutôt que le trottoir. Ce n'est pas pour créer des opérations escargots, je l'ai constaté avec lui : là où je passe sans sourciller, Serge reste bloqué et il n'a d'autre alternative que d'emprunter la route, à condition bien entendu que la hauteur de bordure du caniveau

lui permette de descendre et de remonter... Serge, mais aussi Pierre, Paul et Jacques, ont JUSTE besoin d'un passage libre d'1m10 (la loi impose un accès d'1m40 de largeur, tolérance à 1m20). Ce passage, on peut ensemble le libérer, il suffit de penser en fonction du bon sens, d'être citoyen, de laisser les poubelles contre un mur, de ne pas se dire « je ne pose pas, je suis mal garé mais je ne gêne personne... » Car Serge prend un risque à rouler sur la route, et ce risque, il le prend parce que des voitures sont garées là où il devrait pouvoir circuler comme tous les piétons.

L.A

**La Maison de l'autonomie**, elle a pour vocation de centraliser l'information, l'accueil et l'évaluation de la situation des personnes âgées et des personnes handicapées. Elle est susceptible de vous apporter toutes les réponses nécessaires dans le domaine de la perte de l'autonomie liée à l'âge ou au handicap. N'hésitez pas à prendre contact avec eux :

Maison du Département Solidarité Arras Nord  
87, place Chanteclair  
62223 SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS  
tél. : 03 21 15 21 00



Pour partager vos problèmes de mobilité, ou de ceux de vos proches, la municipalité met en place une adresse mail spécifique : [accessibilite@saint-laurent-blangy.fr](mailto:accessibilite@saint-laurent-blangy.fr)

L'isolement est une souffrance anonyme. La mairie met à disposition de tous une adresse internet : [isolement@saint-laurent-blangy.fr](mailto:isolement@saint-laurent-blangy.fr) où vous pouvez vous faire connaître et également où vous pouvez signaler toute personne susceptible de vivre une situation d'isolement.

## Succès de la Fête de l'eau Val de Scarpe en Pas-de-Calais

Vendredi pendant la journée Handisport, le partenariat qui unit EDF et l'ASL depuis 1989 a été renouvelé. La municipalité de Saint-Laurent-Blangy a joué un rôle de précurseur et les aménagements du bassin nautique ont servi de laboratoire et de modèle à la construction d'autres aménagements du même type partout dans le monde.

Samedi et dimanche, l'attractivité de la Fête de l'eau n'a pas fait mentir les pronostics de fréquentation, c'est un événement populaire et familial attendu sur le calendrier par les curieux comme par les sportifs. Et ils ont été encore très nombreux cette année au départ des différentes épreuves.

Tenant compte des observations faites les années précédentes, les parcours ont été modifiés pour être un peu plus techniques, c'est à pied, à vélo et en canoë que les participants au raid de dimanche ont pu l'apprécier.



## Les Récréascènes se poursuivent...

C'est près de 500 spectateurs qui ont découvert le premier spectacle du festival Les Récréascènes : Une lune entre deux mondes, un conte musical qui a conquis tout le public et enchanté les enfants. Après ce succès incontestable, et pour la joie de tous, le festival ne s'est pas arrêté là ! Les spectacles « Le son de la sève », « Petite comédie de carton » et « Pince-moi, je rêve » ont rythmé la salle des fêtes de Saint-Laurent-Blangy durant toute la semaine. C'est le mercredi 22 octobre que se clôtureront ces Récréascènes par une belle journée de rencontres avec des auteurs et illustrateurs, des ateliers, un spectacle « Le monde point à la ligne » et la soirée « Contes en pyjama ».

Rendez-vous à la Bibliothèque de 10 h à 20 h pour le 4<sup>ème</sup> salon du livre jeunesse.



**4<sup>ème</sup> SALON DU LIVRE Jeunesse**  
de Saint-Laurent-Blangy  
Rencontres, Ateliers, Dédicaces

Mercredi 22 Octobre  
De 10h à 20h non-stop

Bibliothèque Jean-Paul Fleurquin

Coralie Saudo  
Brice Follet  
Sandrine Gambart  
Sébastien Naert  
Frédérique Lardemer  
Thierry Moral  
Luby  
Oréli Paskal  
Rosalynd4feuilles

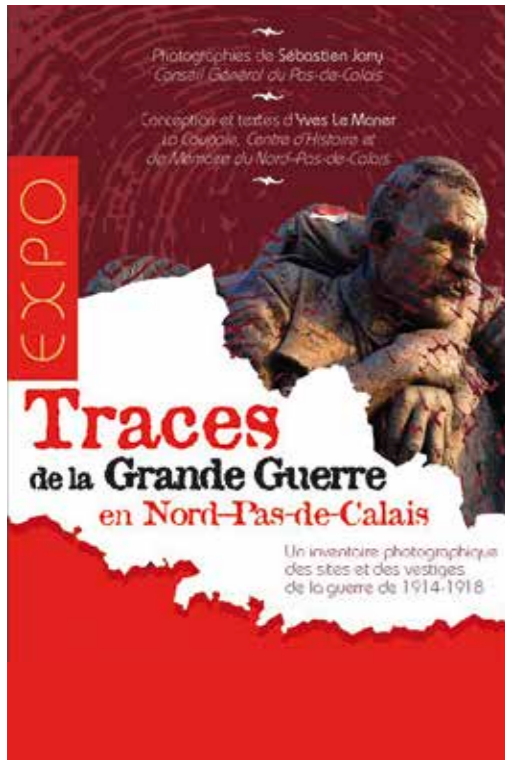
Journée de Clôture du Festival Les Récréascènes

les Ateliers (gratuit sur réservation au 03 21 15 30 90 - ou sur place)  
Toute la journée:  
Flavien Riez et son «studio-labo» captations sonores participatives

- De 10 h à 11 h  
Coralie Saudo pour les 3/6 ans - atelier ovales de papier  
Rosalynd4feuilles à partir de 6 ans - gravure à la pointe sèche sur CD  
Brice Follet à partir de 7 ans - initiation à la BD
- De 11 h 15 à 12 h 15  
Sandrine Gambart pour les 3/6 ans - atelier d'illustration sur un album  
Jekyll à partir de 8 ans - atelier BD autour du personnage Gustav  
Oréli Paskal à partir de 4 ans - réalisation d'une carte Pop Up
- De 15 h à 16 h  
Brice Follet à partir de 7 ans - initiation à la BD  
Luby à partir de 10 ans - atelier Manga autour du Rêve  
Knapfla à partir de 3 ans - création d'une oeuvre participative
- De 16 h 15 à 17 h 15  
Sandrine Gambart à partir de 7 ans - atelier d'illustration sur un album  
Rosalynd4feuilles 3/6 ans - gaufrage à la presse taille douce façon Cubisme  
Coralie Saudo à partir de 6 ans - atelier ovales de papier et illustrations
- De 17 h 30 à 18 h 30  
Oréli Paskal à partir de 6 ans - création d'un pantin illustré  
Sébastien Naert à partir de 7 ans - Atelier BD autour du Manchot Bougon  
Knapfla à partir de 3 ans - création d'une oeuvre participative

### Les spectacles

à 16 h : « Tour de Contes du Tétràs et d'ailleurs » par TMOR, à partir de 6 ans  
à 18 h 30 : « Un monde point à la ligne » par la cie Tourneboulé, à partir de 5 ans  
Ou la soirée Contes en pyjama pour les plus petits (0-5 ans)



Dans le cadre du Centenaire de la Guerre de 1914/1918, la commune de Saint-Laurent-Blangy vous invite à venir découvrir l'extraordinaire exposition.

« Les traces de la Grande Guerre en Nord / Pas-de-Calais »

Elle sera visible en mairie du Lundi 3 au Vendredi 14 novembre 2014 aux heures d'ouverture de la mairie.

Réalisée à partir d'un inventaire photographique de l'ensemble des traces laissées par la Grande Guerre sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais, cette exposition montre à la fois la violence terrible de l'impact subit et l'obstination avec laquelle les hommes et la nature ont repris possession d'un paysage dévasté.

Info travaux



Renouvellement du revêtement de chaussée du 20 au 22 octobre :

Rue de Versailles (entre la rue Pasteur et la rue Paulhan) un sens de circulation autorisé en direction d'Athies – route fermée en direction du rond-point centre-ville – déviation mise en place par la rue Chrétien Lantoiné

Rue du Général Barbot – un sens de circulation autorisé en direction du rond-point centre-ville – déviation vers St Nicolas par la rue Estenne Cauchy et l'Avenue Raoul Thibault

Rue Laurent Gers – Réfection totale de l'enrobé dans les deux sens – Travaux en demi-chaussée

Événements

Rassemblement des Saint-Laurent de France



Vous avez participé à un ou plusieurs rassemblements des Saint-Laurent de France depuis 1991 ? Vous étiez Bénévole lors du rassemblement à Saint-Laurent-Blangy en 1994 ? Vous souhaitez revivre les activités du passé et être informés des projets à venir ? Alors, venez fêter les 20 ans de l'Association «Villes de Saint Laurent».

Le samedi 22 novembre à partir de 18h à la salle des fêtes de Saint-Laurent-Blangy.

Après la rétrospective, si vous le souhaitez, vous pourrez déguster le Beaujolais Nouveau 2014 de Saint Laurent d'Oingt (à discrétion, mais avec modération) accompagné d'un plat approprié, de fromages et d'un dessert pour 10 € par personne.

Pour une organisation, que nous souhaitons la meilleure possible: RESERVATIONS & INSCRIPTIONS indispensables avant le 1 er Novembre.

Mail: joetjb@sfr.fr  
Tel: 06.01.93.43.08  
Courrier: Martine VIDEBIEN, résidence «Le nouveau siècle» aptt 434, rue Laurent Gers 62223 St Laurent Blangy

@ Actualité numérique



La Cyber-Base vous accueille gratuitement durant les vacances de Toussaint :

- Jeux en réseau et Wii les mercredis et samedis de 14h à 18h.
- Atelier photos «l'Automne» les mardis 21 et 28 octobre de 14h à 16h.
- Atelier photos tablettes sur le thème d'Halloween les jeudis 23 et 30 octobre de 14h à 16h.
- Attention! Les places sont limitées.
- Après les vacances un nouvel atelier «tablette & multimédia» (réservations obligatoires)
- Réservations et renseignements au 03.21.07.99.44
- Cyber-Base, 2 rue des Cévennes, au cœur des quartiers des Nouvelles Résidences de Saint Nicolas et Saint Laurent Blangy.



Cadre de vie



Voisinage à quatre pattes

Poubelles renversées, massifs de fleurs retournés aux odeurs nauséabondes et concerts nocturnes peuvent vite devenir le quotidien de certains d'entre nous. Les règles de bon voisinage s'appliquant difficilement avec nos amis à quatre pattes, il peut devenir tentant de se laisser aller à quelques solutions musclées. La maltraitance sur animaux étant passible d'emprisonnement et d'amende conséquente, une solution plus humaine s'offre à vous en écrivant à la mairie pour demander la capture des animaux errants sans propriétaires.

Il est à noter que pour le confort de tous, les propriétaires d'animaux errants sont vivement invités à les stériliser pour éviter toute prolifération anarchique.

Radars au passage à niveau

C'est à l'intersection entre le passage à niveau à quatre voies (n°83) avenue d'Immercourt et la D60 que désormais de nouveaux radars surveillent la circulation. Ce sont deux boîtiers qui contrôlent le franchissement du passage et se déclenchent trois secondes après que le feu rouge clignote. Leur mise en place fut motivée par la dangerosité du passage dû à sa longueur et à l'intensité du trafic routier et ferroviaire.

La terrible collision de 2005 entre un TER et un camion de bouteilles de gaz hante encore la mémoire Immercurienne.



Les accidents sur les voies ferrées restent malheureusement fréquents en France. N'oublions pas que les quelques minutes gagnées au passage d'un feu rouge peuvent nous faire perdre bien plus...

Soyons vigilant et respectons la signalétique.



À défaut de chats et si vous êtes envahi de rongeurs, sachez que le service technique de la ville (rue Paulhan) distribue gratuitement un raticide.  
Tel. 03 21 50 93 33

Santé



Nous sommes heureux d'accueillir un nouveau Masseur-kinésithérapeute (D.E) sur la commune de Saint-Laurent-Blangy. Mr Hugues Delgatte peut exercer soit à domicile soit au cabinet Médical situé 3 rue de Cheverny. Tel. 03 21 55 38 00

Brèves



Nous souhaitons la bienvenue à Sonia Soulis (Styliste, Visagiste) qui a ouvert son salon «So Chic coiffure», 35 rue du Docteur Mellin. Renseignements au 06 72 84 37 33.

Sports AGENDA

ASL  
Samedi 08/11 : trophée du Jeune Immercurien  
Vendredi 14/11 : Assemblée Générale du club (base nautique)

ÉTOILE SPORTIVE  
Dimanche 19/10 : Étoile – Frévent  
Dimanche 09/11 : Étoile – Bailleul  
Samedi 15/11 : Loto à la salle des Fêtes

JUDO CLUB IMMERCURIEN  
Samedi 15/11 : compétition à Jean Zay

KARATÉ CLUB IMMERCURIEN  
Samedi 25 octobre : stage à Jean Zay ouvert à tous (ceinture orange minimum), animé par un entraîneur 6ème dan

TENNIS de TABLE IMMERCURIEN  
Samedi 18/10 : TTI – Alençon  
Samedi 01 et dimanche 02/11 : tournoi à Jean Zay

État civil

Naissances :

- Loona DABURON, née le 16 septembre 2014 à Arras
- Constance LUTTWILLER, née le 16 septembre 2014 à Arras
- Alizée CROISILLE, née le 23 septembre 2014 à Arras
- Clément NICK COLLIER, né le 23 septembre 2014 à Arras
- Maël QUEVA LALAIN, né le 27 septembre 2014 à Arras

Mariages :

M. GIAI Alain et Mme PRZYBYLSKI Catherine, le 27 septembre 2014

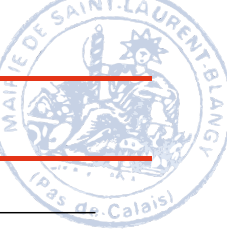
Décès :

- M. DEVIENNE Daniel, le 09 septembre 2014 à Saint-Laurent-Blangy
- M. DUPONT Jacques, le 11 septembre 2014 à Saint-Laurent-Blangy
- M. HOURNON Jean, le 14 septembre 2014 à Arras



Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales de la commune peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2014 inclus. Les personnes qui ne sont pas déjà inscrites sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à se réinscrire à la mairie.



**BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS DANSANT du 21/12/2014**

NOM ..... PRENOM .....  
Date de Naissance .....  
Adresse complète .....  
.....  
Téléphone .....  
E-Mail .....  
Nom et prénom de votre conjoint(e) .....

- prendra l'autocar à 11 h 45 à l'un des 5 arrêts suivants:  
 place de la Mairie  Cité Kennedy  Cité Versaillaise  
 Square Laurent  Cité d'Hervin  Cheverny  
 se rendra au Pré Fleuri par ses propres moyens

Le

Signature



OU

**BULLETIN D'INSCRIPTION CADEAU PERSONNE SEULE**

NOM ..... PRENOM .....  
Date de Naissance .....  
Adresse complète .....  
.....  
Téléphone .....  
E-Mail .....  
Souhaite bénéficiaire du cadeau de Noël des Aînés offert par la commune

Le

Signature

la distribution se fera le 20/12/2014



**BULLETIN D'INSCRIPTION CADEAU COUPLE**

NOM ..... PRENOM .....  
Date de Naissance .....  
NOM du conjoint ..... PRENOM .....  
Date de Naissance .....  
Adresse complète .....  
.....  
Téléphone .....  
E-Mail .....  
Souhaite bénéficiaire du cadeau de Noël des Aînés offert par la commune

Le

Signature

la distribution se fera le 20/12/2014



**Noël des Seniors 2014**

Traditionnellement, la période de Noël est propice pour renforcer les liens de solidarité et d'amitié.

Cette année, deux choix de cadeaux offerts par la Municipalité sont proposés aux habitants de Saint-Laurent-Blangy âgés de 65 ans et plus : le repas de Noël (qui aura lieu le Dimanche 21 Décembre, au Pré Fleuri à Sainte-Catherine) ou le cadeau de Noël des Aînés.

Pour bénéficier d'un de ces cadeaux, vous devez remplir le bulletin correspondant joint à ce numéro 253 de Liaisons avant le 30 octobre.



**A déposer en Mairie avant le 30/10/2014**